

PORTAGE SALARIAL

Vous souhaitez lancer votre activité et être indépendant tout en bénéficiant d'un statut salarié ?

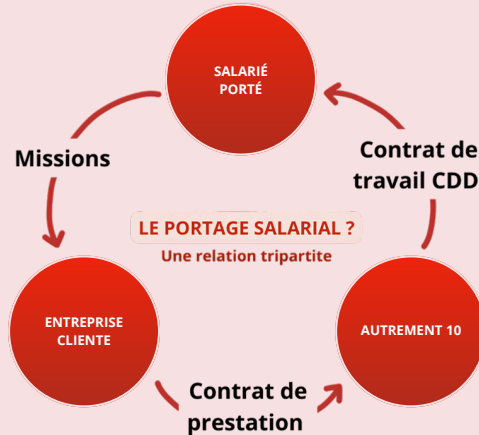
La solution ? Le portage salarial: pour tester, lancer, exercer un complément d'activité ou tout simplement développer votre activité professionnelle sans prendre de risques financiers importants.

LES 3 ACTEURS DE PORTAGE SALARIAL

Le salarié porté : Professionnel dans vos domaines de compétence, vous bénéficiez d'un statut de salarié tout en vous consacrant à votre activité, à votre recherche de clientèle.

Le client : Peut être une entreprise, une administration, une collectivité locale, une association, en France ou à l'étranger. Il bénéficie des services d'un spécialiste pour lesquels il règle une facture de prestation.

La structure de portage



QUELLES ACTIVITÉS ?

Toute prestation "intellectuelle", à l'exception :

- Des professions réglementées.
- Des professions médicales, paramédicales et génétiques.
- Des professions de la sécurité et de l'environnement.
- Des activités du bâtiment visées par l'assurance décennale obligatoire, du génie civil et des travaux publics.
- Des professions de la banque, finance, fusion acquisition, gestion de patrimoine, investissement, recherche en financement.
- De l'aéronautique et du spatial

COMMENT ÇA SE PASSE ?

La structure établit 2 contrats distincts

1 • Une convention de portage

entre vous, Autrement 10 et votre client, ou bon de commande ou devis, qui mentionne la nature et les modalités de la prestation, les dates de début et de fin de mission, les conditions de paiement, les clauses particulières...

2 • Un contrat de travail

La rémunération se fait au travers d'un salaire qui découle du chiffre d'affaires réalisé. Vous percevrez éventuellement le remboursement des frais professionnels liés à la prestation à hauteur de 15% du chiffre d'affaires hors taxes sous justificatifs ou en totalité si les frais sont refacturés au client, toujours avec justificatifs

POUR QUI ?

Créateurs ou repreneurs d'entreprise

Jeunes diplômés

Retraités

Freelance ou indépendant

Salariés cadre ou non

Demandeur d'emploi

NOS COORDONNÉES

☎ 04.90.87.76.03

✉ autrement10@autrement10.fr

🏠 SIRET 808 665 004 00012

1 Place Alexandre Farnèse
84000 AVIGNON

PORTAGE SALARIAL

NOS SERVICES

- **Nous nous chargeons de la gestion de la prestation de service**, de la facturation, du recouvrement auprès du client sur demande, de la comptabilité, des déclarations fiscales et administratives, de l'établissement des bulletins de salaire, de la souscription d'une assurance responsabilité civile professionnelle qui vous couvre vos missions.
- **Nous assurons la transparence de vos comptes** de façon régulière.
- **Un seul interlocuteur** : votre gestionnaire de compte attitré.
- **Nous nous rémunérons en prélevant des frais de gestion proportionnels aux honoraires facturés**:
 - 10% du chiffre d'affaires prestation pour un CA annuel inférieur à 30 000 euros
 - 8% de 30000 à 50000 euros de CA annuel
 - 6% au delà de 50000 euros de CA annuel
- **Vous pouvez compter sur un salaire net équivalent à environ 50% de la facture HT**. Vous pouvez avoir des simulations de votre salaire en fonction du prix de la facture, de notre commission et de vos charges, sur demande.

NOS SPÉCIFICITÉS

- Nous acceptons toutes les missions des consultants **sans imposer un minimum de chiffre d'affaires**.
- Nous avons souscrit une **assurance Responsabilité Civile Professionnelle** spécifique au portage.
- Vous avez la possibilité d'**utiliser notre numéro SIRET** sur tous vos supports commerciaux.
- Vous pouvez bénéficier de notre **numéro d'existence** pour donner des **formations** à vos clients ainsi que de notre certification QUALIOP1.
- **Contrat de travail à durée déterminée** pour la mission que vous avez trouvée. Pas de préavis à donner, ou démission à poser si vous voulez arrêter

LA PROCÉDURE

Il vous suffit de nous faire parvenir, de préférence par mail :

- Vos coordonnées complètes selon une fiche de renseignements fournie
- Votre n° de sécurité sociale
- Copie de pièce d'identité
- Votre CV
- Copie de vos diplômes
- RIB

Une demande d'hébergement est signée entre nous vous pourrez immédiatement commencer à effectuer vos recherches de mission et clientèle

NOS COORDONNÉES

☎ **04.90.87.76.03**
✉ **autrement10@autrement10.fr**
🏠 **SIRET 808 665 004 00012**
1 Place Alexandre Farnèse
84000 AVIGNON

AVANTAGES

- Vous créez votre activité sans créer votre entreprise.
- Vous ne prenez pas en charge les aspects administratifs, comptables, financiers, fiscaux, etc., liés à la création d'une entreprise.
- Vous bénéficiez de la couverture sociale des salariés (sécurité sociale, prévoyance, retraite).
- Vous choisissez les missions que vous souhaitez effectuer.
- Vous bénéficiez des droits individuels à la formation (DIF)

